



La Tchadienne d'Electricité

التشادية للكهرباء

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un expert senior résident en transport et distribution électrique chargé d'accompagner au quotidien la Direction du Transport et de la Distribution de TchadElec

Mission à plein temps – Durée : douze (12) mois

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la réforme structurelle du secteur de l'électricité et de la transition institutionnelle de la Société Nationale d'Électricité vers la Tchadienne d'Électricité, le Gouvernement du Tchad, avec l'appui de la Banque mondiale, a engagé un processus important de renforcement de la gouvernance, de la performance opérationnelle et de la professionnalisation de TchadElec.

Cette évolution ne se limite pas à un changement institutionnel. Elle implique également une amélioration concrète des méthodes de travail, de l'exploitation des ouvrages, de la qualité du service, de la planification des interventions, du suivi des incidents, de la maintenance des réseaux et de la capacité des équipes techniques à répondre aux besoins quotidiens de l'entreprise et des usagers.

Dans ce contexte, la Direction du Transport et de la Distribution occupe une place centrale. Elle est au cœur de la continuité du service électrique, de l'exploitation des réseaux, de la maintenance des lignes et postes, de la gestion des incidents, de la qualité de l'alimentation, de la réduction des pertes techniques et de la mise en œuvre des projets de renforcement et d'extension des réseaux.

Compte tenu de l'importance de ces responsabilités et des défis auxquels TchadElec est confrontée, il est nécessaire de mobiliser un expert senior résident, à plein temps, qui travaillera directement aux côtés du Directeur du Transport et de la Distribution. Il ne s'agit pas d'une mission ponctuelle d'étude ou de conseil à distance, mais d'un accompagnement quotidien, pratique et opérationnel.

L'expert aura pour rôle d'appuyer le Directeur du Transport et de la Distribution et ses équipes dans le traitement des dossiers courants, l'organisation des priorités techniques, l'amélioration de l'exploitation et de la maintenance des réseaux, le suivi des incidents, la préparation des décisions techniques et le transfert progressif de compétences aux équipes internes.

2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de mettre à la disposition de TchadElec un expert senior résident chargé d'accompagner, au quotidien et à plein temps, le Directeur du Transport et de la Distribution dans l'exercice de ses responsabilités.

L'expert interviendra comme appui opérationnel rapproché afin de renforcer l'exploitation, la maintenance, la planification, le suivi de la qualité de service, la réduction des pertes techniques et la gestion des ouvrages de transport et de distribution de TchadElec. Il contribuera à améliorer l'organisation du travail, la priorisation des interventions, la fiabilité des données techniques, les outils de suivi et la capacité des équipes à gérer durablement les réseaux.

3. Objectifs spécifiques

La mission vise notamment à :

1. Accompagner quotidiennement le Directeur du Transport et de la Distribution dans l'organisation, la planification et le suivi des activités de la Direction ;
2. Appuyer le traitement des dossiers techniques courants liés à l'exploitation, à la maintenance et au renforcement des réseaux ;
3. Améliorer le suivi des incidents, pannes, interruptions de service et actions correctives ;
4. Renforcer les outils de suivi de la maintenance des lignes, postes, transformateurs, équipements de protection et ouvrages de distribution ;
5. Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la continuité du service électrique ;
6. Appuyer l'identification et la mise en œuvre des actions prioritaires de réduction des pertes techniques ;
7. Accompagner la planification des renforcements, extensions et réhabilitations de réseaux ;
8. Renforcer les procédures d'exploitation, de sécurité, de maintenance et de reporting technique ;
9. Améliorer la coordination entre la Direction du Transport et de la Distribution, la Direction de la Production, la Direction Commerciale, la Cellule d'Exécution des Projets et les partenaires techniques ;
10. Assurer un coaching opérationnel et un transfert de compétences au profit des cadres et agents de la Direction du Transport et de la Distribution.

4. Étendue de la mission

L'expert sera mobilisé à plein temps auprès de la Direction du Transport et de la Distribution de TchadElec. Il travaillera au quotidien avec le Directeur du Transport et de la Distribution et ses équipes, dans une logique de proximité, d'appui pratique, de résolution des difficultés courantes et de transfert de compétences.

Sa mission consistera à accompagner les équipes dans leurs activités réelles, sur les dossiers effectivement traités par la Direction. Il devra aider à structurer les priorités, améliorer les circuits de travail, renforcer les outils existants et proposer des solutions simples, réalistes et adaptées au contexte de TchadElec.

La mission couvrira notamment :

- L'exploitation des réseaux de transport et de distribution ;
- La maintenance préventive et corrective des lignes, postes et équipements ;
- Le suivi des incidents, pannes, déclenchements et interruptions de service ;
- La planification des renforcements et extensions de réseaux ;
- Le suivi des postes, transformateurs, protections et équipements critiques ;
- La réduction des pertes techniques ;
- L'amélioration de la qualité et de la continuité du service ;
- La sécurité d'exploitation et les procédures de consignation ;
- Le suivi des travaux réalisés par les entreprises et projets ;
- L'amélioration des outils de pilotage technique et de reporting ;
- Le renforcement des capacités des équipes techniques.

L'expert ne se substituera pas au Directeur du Transport et de la Distribution ni aux services internes. Son rôle sera d'appuyer, conseiller, accompagner, former et renforcer progressivement les capacités de la Direction.

5. Tâches principales de l'expert

Dans le cadre de son accompagnement quotidien auprès du Directeur du Transport et de la Distribution, l'expert senior sera chargé notamment des tâches suivantes.

5.1 Appui quotidien au Directeur du Transport et de la Distribution

- Assister quotidiennement le Directeur du Transport et de la Distribution dans l'organisation, le suivi et la priorisation des activités de la Direction ;
- Appuyer l'examen des dossiers techniques soumis à la Direction ;
- Contribuer à la préparation des notes, situations techniques, tableaux de bord et documents d'aide à la décision destinés à la Direction Générale ;
- Accompagner le Directeur dans la préparation des réunions internes et externes relatives aux réseaux ;
- Participer, à la demande, aux réunions techniques impliquant la Direction du Transport et de la Distribution ;
- Assurer le suivi des décisions prises et aider à leur mise en œuvre ;
- Contribuer à la structuration des priorités hebdomadaires et mensuelles de la Direction.

5.2 Diagnostic opérationnel initial

- Analyser l'organisation interne de la Direction du Transport et de la Distribution ;
- Examiner la répartition des responsabilités entre les services transport, distribution, maintenance, exploitation et interventions ;
- Apprécier les circuits de traitement des incidents, des demandes d'intervention et des travaux ;
- Analyser les outils de suivi technique existants et leur degré d'utilisation ;
- Identifier les difficultés rencontrées par les équipes dans l'exploitation quotidienne des réseaux ;
- Relever les principaux risques techniques, organisationnels et opérationnels ;
- Identifier les besoins prioritaires de renforcement des capacités ;

- Proposer un plan d'appui pratique, directement exploitable par le Directeur du Transport et de la Distribution.

5.3 Appui à l'exploitation des réseaux

- Appuyer l'amélioration de l'exploitation des réseaux de transport et de distribution ;
- Contribuer à l'analyse des contraintes d'exploitation, de surcharge, de tension et de continuité de service ;
- Appuyer le suivi des postes, départs, transformateurs et équipements critiques ;
- Aider à l'amélioration des procédures de conduite et d'exploitation ;
- Proposer des mesures pratiques pour mieux gérer les situations d'urgence, incidents et indisponibilités ;
- Contribuer à l'amélioration de la coordination entre exploitation, maintenance et interventions terrain.

5.4 Appui à la maintenance des ouvrages

- Examiner les pratiques actuelles de maintenance préventive et corrective ;
- Appuyer l'élaboration ou l'amélioration d'un programme de maintenance prioritaire ;
- Proposer des outils simples de suivi des interventions, travaux et équipements critiques ;
- Aider à la priorisation des actions de maintenance selon les risques, l'urgence et l'impact sur le service ;
- Contribuer à l'amélioration du suivi des pièces de rechange, matériels et équipements nécessaires aux interventions ;
- Accompagner la mise en œuvre progressive des actions de maintenance validées.

5.5 Appui à la planification des renforcements et extensions de réseaux

- Appuyer l'identification des zones nécessitant des renforcements ou extensions prioritaires ;
- Contribuer à l'analyse des besoins liés à la croissance de la demande, aux contraintes réseau et aux projets en cours ;
- Aider à la préparation de notes techniques pour la priorisation des investissements ;
- Faciliter la coordination entre les besoins opérationnels de tchadelec et les projets financés par les partenaires ;
- Appuyer l'intégration des contraintes d'exploitation dans la planification des travaux ;
- Contribuer à la préparation des éléments techniques nécessaires aux arbitrages de la direction générale.

5.6 Réduction des pertes techniques et amélioration de la qualité de service

- Appuyer l'identification des principales sources de pertes techniques ;
- Proposer des actions réalistes de réduction des pertes techniques ;
- Contribuer à l'amélioration du suivi de la qualité de l'alimentation électrique ;
- Appuyer la mise en place d'indicateurs simples de continuité de service et de performance réseau ;
- Aider à l'analyse des causes récurrentes d'interruptions et de faiblesse de qualité de service ;

- Proposer des mesures d'amélioration progressive compatibles avec les moyens disponibles.

5.7 Sécurité, procédures et gestion des incidents

- Examiner les procédures de sécurité, de consignation et d'intervention sur les ouvrages ;
- Proposer des améliorations pratiques des procédures d'exploitation et de sécurité ;
- Appuyer le suivi des incidents majeurs et des actions correctives ;
- Contribuer à la mise en place d'un registre structuré des incidents et interventions ;
- Aider à la préparation de retours d'expérience après incidents importants ;
- Renforcer la culture de sécurité et de prévention auprès des équipes.

5.8 Coordination technique avec les projets et autres directions

- Appuyer la coordination avec la Cellule d'Exécution des Projets sur les activités de renforcement, extension et réhabilitation des réseaux ;
- Contribuer au suivi technique des travaux confiés aux entreprises ;
- Faciliter les échanges avec la Direction de la Production sur les contraintes d'équilibre, d'exploitation et de disponibilité ;
- Faciliter les échanges avec la Direction Commerciale sur les raccordements, la qualité de service et les pertes ;
- Aider à la préparation des informations techniques demandées par la Direction Générale ou les partenaires techniques et financiers.

5.9 Reporting technique et tableaux de bord

- Proposer un format de reporting technique mensuel ;
- Préparer, avec les équipes, des tableaux de bord simples et exploitables ;
- Intégrer dans les tableaux de bord les indicateurs relatifs aux incidents, interruptions, travaux, maintenance, pertes techniques, qualité de service et équipements critiques ;
- Aider à la production régulière des situations techniques ;
- Former les équipes à la mise à jour des outils de reporting ;
- Veiller à ce que les tableaux de bord soient utilisés comme outils d'aide à la décision.

5.10 Coaching opérationnel et transfert de compétences

- Accompagner les cadres et agents de la Direction dans le traitement des dossiers réels ;
- Organiser des séances pratiques de formation sur les outils et procédures mis en place ;
- Transférer progressivement les méthodes de travail ;
- Documenter les procédures améliorées ;
- Renforcer la capacité des équipes à produire des informations techniques fiables ;
- Veiller à ce que les outils développés soient maîtrisés par les équipes internes ;
- Favoriser l'autonomie progressive des cadres de la Direction.

6. Livrables attendus

Les livrables devront être simples, opérationnels et directement exploitables par la Direction du Transport et de la Distribution.

N°	Livrable	Délai indicatif
1	Rapport de démarrage comprenant la méthodologie, le plan de travail, le calendrier détaillé et les premières priorités d'appui	Fin du 1er mois
2	Diagnostic opérationnel de la Direction du Transport et de la Distribution	Fin du 2e mois
3	Plan d'accompagnement quotidien et de renforcement de la Direction du Transport et de la Distribution	Fin du 3e mois
4	Plan d'amélioration de l'exploitation et de la maintenance des réseaux	Fin du 4e mois
5	Modèles de tableaux de bord techniques pour le suivi des incidents, travaux, maintenance et qualité de service	Fin du 5e mois
6	Plan d'action prioritaire pour la réduction des pertes techniques et l'amélioration de la continuité de service	Fin du 6e mois
7	Rapports mensuels d'appui indiquant les actions réalisées, les difficultés rencontrées, les recommandations et les actions du mois suivant	Chaque mois
8	Notes ponctuelles d'aide à la décision sur les dossiers techniques importants	Selon les besoins
9	Supports de formation, procédures améliorées et outils de travail transférés aux équipes	Pendant toute la mission
10	Rapport intermédiaire de mission	À mi-parcours
11	Rapport final de mission présentant les résultats obtenus, les outils mis en place, les compétences transférées, les difficultés restantes et les recommandations finales	Fin de mission

7. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est estimée à douze (12) mois, à plein temps.

La mission sera réalisée principalement à N'Djamena, dans les locaux de TchadElec, auprès de la Direction du Transport et de la Distribution.

L'expert devra être présent de manière régulière et continue auprès du Directeur du Transport et de la Distribution. Des déplacements ponctuels pourront être effectués, selon les besoins, auprès des agences, postes, centrales, lignes, chantiers, sites techniques ou structures concernées.

8. Organisation et supervision de la mission

L'expert sera placé sous la supervision générale de la Direction Générale de TchadElec.

Il travaillera directement, au quotidien, avec le Directeur du Transport et de la Distribution. Il interviendra comme appui opérationnel rapproché auprès de la Direction du Transport et de la Distribution.

Il travaillera également en coordination avec :

- Les services de la Direction du Transport et de la Distribution ;
- La Direction de la Production ;
- La Direction Commerciale et du Recouvrement ;
- La Direction Financière et Comptable, lorsque les actions ont une incidence budgétaire ou financière ;
- La Cellule d'Exécution des Projets ;
- Les entreprises, consultants et ingénieurs-conseils intervenant sur les projets de réseaux ;
- Les partenaires techniques et financiers, lorsque cela est nécessaire ;
- Le conseiller technique du Directeur Général chargé de la coordination du dispositif d'accompagnement.

Des réunions périodiques de suivi seront organisées avec la Direction Générale afin d'examiner l'état d'avancement de la mission, les difficultés rencontrées, les actions engagées et les résultats obtenus.

9. Profil requis de l'expert

9.1 Qualifications académiques

L'expert devra disposer au minimum :

- D'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 en génie électrique, systèmes électriques, réseaux électriques, électrotechnique, énergie ou domaine équivalent ;
- Une formation complémentaire en exploitation des réseaux, planification électrique, maintenance, qualité de service, sécurité électrique ou gestion des actifs constituera un avantage.

9.2 Expérience professionnelle générale

L'expert devra justifier :

- D'au moins quinze ans d'expérience professionnelle dans les domaines du transport, de la distribution, de l'exploitation ou de la maintenance des réseaux électriques ;
- D'une expérience confirmée dans l'accompagnement opérationnel de directions techniques ou d'équipes d'exploitation réseau ;
- D'une expérience dans des sociétés nationales d'électricité, entreprises de services publics, gestionnaires de réseaux ou grandes organisations techniques ;
- D'une bonne connaissance des enjeux techniques, opérationnels et organisationnels des réseaux électriques ;
- D'une expérience dans les pays en développement, de préférence en Afrique subsaharienne.

9.3 Expérience spécifique

L'expert devra démontrer :

- Une expérience significative dans l'appui à une direction de transport ou de distribution électrique ;
- Une expérience dans l'accompagnement quotidien de responsables techniques ou d'équipes réseau ;
- Une expérience dans l'exploitation et la maintenance de réseaux de transport, moyenne tension et basse tension ;
- Une expérience dans la planification des renforcements et extensions de réseaux ;
- Une expérience dans la réduction des pertes techniques et l'amélioration de la qualité de service ;
- Une expérience dans la mise en place de tableaux de bord techniques et d'indicateurs de performance réseau ;
- Une expérience dans le coaching et le transfert de compétences à des équipes nationales.

9.4 Compétences techniques

L'expert devra disposer des compétences suivantes :

- Excellente maîtrise de l'exploitation des réseaux électriques ;
- Bonne connaissance de la maintenance des lignes, postes, transformateurs et équipements de distribution ;
- Bonne connaissance des contraintes de tension, surcharge, pertes techniques et continuité de service ;
- Capacité à analyser les risques techniques et opérationnels ;
- Capacité à structurer des outils simples, pratiques et exploitables ;
- Capacité à produire des rapports clairs, synthétiques et opérationnels ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques et techniques utilisés pour le suivi des réseaux ;
- Capacité à accompagner des équipes au quotidien ;
- Aptitude au coaching et au transfert de compétences ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

10. Méthode de sélection

La sélection sera effectuée selon la méthode de sélection de consultant individuel, conformément aux procédures applicables aux projets financés par la Banque mondiale.

Cette méthode est justifiée par le caractère ciblé de la mission, la prédominance de l'expertise personnelle requise, la nécessité d'un accompagnement opérationnel rapproché à plein temps et l'absence de besoin d'une équipe pluridisciplinaire permanente.

11. Critères indicatifs d'évaluation

Critère	Pondération indicative
Qualifications générales et formation académique	15 points
Expérience professionnelle générale en transport, distribution, exploitation ou maintenance des réseaux électriques	20 points

Critère	Pondération indicative
Expérience spécifique dans l'appui aux directions techniques de sociétés d'électricité ou services publics	25 points
Expérience en exploitation, maintenance, planification et renforcement des réseaux	15 points
Expérience en réduction des pertes techniques, qualité de service, sécurité et reporting technique	10 points
Expérience en accompagnement quotidien, coaching opérationnel et transfert de compétences	15 points
Total	100 points

Le score minimum recommandé pour être retenu est de 75 points sur 100.

12. Obligations de l'expert

L'expert devra :

- Assurer une présence régulière et effective auprès de la Direction du Transport et de la Distribution ;
- Respecter les règles de confidentialité applicables à TchadElec ;
- Travailler dans un esprit de collaboration avec le Directeur du Transport et de la Distribution et les équipes nationales ;
- Eviter toute substitution durable aux fonctions internes de TchadElec ;
- Assurer un transfert effectif de compétences ;
- Produire les livrables dans les délais convenus ;
- Signaler au Directeur du Transport et de la Distribution et à la Direction Générale les risques majeurs identifiés ;
- Proposer des solutions pratiques et adaptées au contexte de TchadElec.

13. Résultats attendus

À l'issue de la mission, il est attendu que :

- Le Directeur du Transport et de la Distribution bénéficie d'un appui opérationnel rapproché dans la gestion quotidienne de la Direction ;
- Les activités d'exploitation, de maintenance et de suivi des réseaux soient mieux organisées ;
- Les outils de suivi technique soient améliorés ;
- Les tableaux de bord techniques soient produits plus régulièrement ;
- Le suivi des incidents, pannes, interruptions et travaux soit mieux structuré ;
- Les actions de maintenance préventive et corrective soient mieux planifiées et suivies ;
- Les pertes techniques et les contraintes réseau soient mieux identifiées et suivies ;
- La qualité et la continuité du service fassent l'objet d'un pilotage plus régulier ;
- Les procédures internes prioritaires soient améliorées ;

- Les équipes nationales bénéficient d'un transfert réel de compétences ;
- La direction générale dispose d'une meilleure visibilité sur la situation des réseaux et les priorités techniques de TchadElec.

14. Disposition finale

L'expert senior résident devra inscrire son intervention dans une logique d'accompagnement quotidien, de proximité et de transfert de compétences. Sa présence auprès du Directeur du Transport et de la Distribution devra permettre de traiter les difficultés concrètes rencontrées par la Direction, d'améliorer progressivement les méthodes de travail et de renforcer durablement les capacités des équipes.

La mission devra être conduite dans un esprit de collaboration, de pragmatisme et de respect des responsabilités internes de TchadElec. L'expert apportera son expérience et ses outils, sans se substituer aux responsables de l'entreprise, afin de contribuer à une amélioration durable de la fonction transport et distribution.